

**AVIS DE CREATION  
DE TITRE DE PROPRIETE**

**Société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés,  
Notaires ", code CRPCEN 20004 titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO  
(Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène Macchini, Immeuble « Le Régent »,**

**COMMUNE de CONCA (Corse du Sud)**

**Date de l'acte : 16 février 2024**

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Maître Olivier LE HAY, Notaire associé de la société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés, Notaires ", code CRPCEN 20004 titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène Macchini, Immeuble « Le Régent »,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil au profit de :

Madame Rosalie **MOSCONI**, retraitée, demeurant à AJACCIO (20090) Résidence Le Louisiane, Bâtiment B rue Paul Colonna d'Istria. Née à CONCA (20135), le 8 février 1930. Veuve de Monsieur Paul **FINIDORI** et non remariée.

**Dans un ensemble immobilier lieudit Vignola** : section F n° 2056 pour 01 a 63 ca

**Lot de copropriété numéro 1** : Entrée indépendante côté Est, habitation située au rez-de-chaussée de type T2 et comprenant une terrasse couverte, un séjour avec coin-cuisine, et une chambre avec salle d'eau et toilettes. Accès par l'extérieur et au même niveau, à deux pièces à usage de débarras. Et les 3123 /10000èmes des tantièmes généraux.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant TROIS (03) mois.

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyé à l'adresse mail suivante : prescriptives.spadonietassociés.20004@notaires.fr.

**Pour Avis  
Maître Olivier LE HAY  
Notaire associé**